

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **19 mars 2012**

Délibération n° 2012-2805

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Ecully

objet : Aménagement de la place Veyssière-Chatillon - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Roger-Dalbert

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 mars 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 20 mars 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Passi (pouvoir à M. Jacquet), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Huguet (pouvoir à M. Havard), Lambert (pouvoir à M. Nissanian), Mmes Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : M. Barge, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 19 mars 2012**Délibération n° 2012-2805**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Ecully

objet : **Aménagement de la place Veyssière-Chatillon - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 février 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements l'aménagement d'un espace public à l'angle de l'avenue Raymond de Veyssière et de la rue du Docteur Chatillon à Ecully.

L'obtention d'un permis de construire sur une parcelle faisant l'objet d'un emplacement réservé aux équipements publics inscrit au plan local d'urbanisme (PLU) permet de libérer l'emprise foncière destinée à être aménagée.

Cet espace public situé au centre d'Ecully devra répondre à la demande toujours croissante de stationnements tout en conservant le cadre de vie paysagé de la Commune.

L'opération consiste à aménager l'espace public communautaire en cohérence avec le projet immobilier et en lien avec la Commune. L'aménagement comprend la création de 14 places de stationnement, la continuité de la liaison piétonne, la plantation de 5 arbres et l'aménagement des abords de la fontaine mise en place par la mairie. Le coût de l'opération est estimé à 345 100 €.

Ce projet améliore l'accessibilité et la sécurisation des espaces par la création d'une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite (PMR) et de 45 mètres de cheminements piétons rendus conformes pour les PMR.

Les travaux se dérouleront du mois d'avril au mois de juin 2012. Il est proposé au Conseil de communauté de décider l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale pour un montant de 345 100 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement de la place Veyssière-Chatillon à Ecully.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, pour un montant de 345 100 € en dépenses à la charge :

- du budget principal pour un montant de 320 100 € TTC en dépenses répartis selon l'échéancier suivant : 320 100 € en 2012, sur l'opération n° 0P09O2705,

- du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 25 000 € HT en dépenses répartis selon l'échéancier suivant : 25 000 € en 2012, sur l'opération n° 2P09O2705.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 mars 2012.